

## Au grand souvenir de la Voie de la liberté

Les cérémonies de commémoration ont rendu un hommage à deux faits historiques marquants : la victoire des Alliés en 1945 et la création de la Voie de la liberté.

**D**ouble commémoration sur la commune d'Auneau-Bleury-Symphorien. Alors que le 8 mai marquait la victoire des Alliés lors de la Seconde Guerre mondiale en 1945, un autre moment d'histoire a été salué, celui de la création de la Voie de la liberté, il y a 80 ans. Créée par le sénateur Guy de la Vasselais en 1946, cette voie part de Sainte-Mère-Église (Utah Beach, borne 00) et se termine à Bastogne (Belgique), en passant par la commune de Saint-Symphorien-le-Château, dont Guy de la Vasselais fut maire.

### 80 ans de la Voie de la liberté

Longue de 1.147 km, la Voie de la liberté traverse plusieurs régions françaises, luxembourgeoises et belges. Elle retrace la marche réalisée par la troisième armée américaine du général George Smith Patton en 1944. En parallèle, un comité de la Voie de la liberté avait été créé à l'initiative de Guy de la Vasselais et de Guy Hocquart, maire de Metz, dès 1946.

Plusieurs maires, dont Michel Sci-cluna, ancien maire d'Auneau et ex-président du comité, ont souhaité réactiver ce comité afin de se rappeler leur histoire commune. Catherine Ciron, première adjointe au maire de Châteaubriant (Loire-Atlantique), en est la présidente.

Le jour de la commémoration, un rassemblement comprenant les élus,



Youssef Afouadas, maire délégué d'Auneau, Gilberte Blum, maire déléguée de Bleury-Symphorien, et Jean-Luc Ducerf, maire (de gauche à droite), lors du dépôt de gerbes.

les représentants des associations patriotiques et une centaine d'habitants a eu lieu devant la stèle, puis face au monument Patton en bordure de la RN 910.

### Des gerbes et des discours

La commémoration s'est terminée devant le monument aux morts à Auneau. Des gerbes ont été déposées à chaque arrêt. Durant la cérémonie, Jean-Luc Ducerf, maire d'Auneau-Bleury-Symphorien, a prononcé l'allocution de Catherine Vautrin, ministre des Armées et des Anciens

combattants, qui a repris le discours de Charles de Gaulle en mai 1945. « Après des années d'épreuves, d'horreur et de combat, l'Europe a été libérée de l'emprise totalitaire et du génocide nazi. Ceux qui continuèrent de croire à la France n'étaient pas des surhommes. Ce furent des femmes et des hommes de tous âges, de tous horizons, de toutes convictions, avec leurs peurs et leurs doutes, mais unis par une même exigence : ne pas subir, ne pas céder. Il nous revient de transmettre aux jeunes le patriotisme agissant. » ●